



Technicien/ne d'Intervention en Froid Commercial et Climatisation

Lieu de la Formation

Afpar de Saint Paul

RNCP 39437

Diplôme visé

Titre Professionnel de Niveau 4 du Ministère
Chargé de l'Emploi (date d'effet le 01/08/2024)
composé des 4 Certificats de Compétences
Professionnelles (CCP)

Durée de la formation

8 mois / 1260 h

En centre En entreprise

1120 h

140 h



Métier

Le/la technicien/ne d'intervention en froid commercial et climatisation assure, en lien avec la transition écologique, la maintenance et l'optimisation énergétique des installations frigorifiques de froid commercial complexes et centralisées. Ces installations sont par exemple des systèmes mono et bi étagés, des installations au CO2 ou à circuit secondaire de refroidissement et des systèmes de récupération de chaleur. Il/elle intervient majoritairement pour les grandes et moyennes surfaces de vente afin de permettre la conservation des aliments dans des bonnes conditions d'hygiène et de température. En fonction de la typologie des entreprises, il/elle réalise la mise en service et la maintenance de systèmes frigorifiques mono-étagés de type monoposte et de climatisation, tels que petites chambres froides, meubles frigorifiques de vente, armoires réfrigérées et climatisation réversible. Le/la technicien/ne travaille souvent seul/e et se rend sur les sites avec un véhicule de service équipé de matériels et d'outillage spécifiques. Il/elle doit être titulaire du permis B. Il/elle exerce l'emploi en exploitant les documents techniques constructeurs, le dossier des installations et les informations que lui fournit le système de gestion technique centralisé (GTC), s'il existe. Il/elle est en contact avec plusieurs interlocuteurs : le/la responsable hiérarchique qui lui confie son activité, contrôle et valide ses choix et le client à qui il/elle rend compte du travail effectué et fait émarger les documents afférents aux interventions.

Objectifs de la formation

- Mettre en service des systèmes frigorifiques mono-étagés de type monoposte
- Assurer la maintenance des systèmes frigorifiques mono-étagés de type monoposte et de climatisation
- Assurer la maintenance préventive des installations de froid commercial complexes et centralisés
- Assurer la maintenance corrective des installations de froid commercial complexes et centralisées

Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

CCP 003268 - Mettre en service des systèmes frigorifiques mono-étagés de type monoposte

- Installer un système frigorifique mono-étagé de type monoposte
- Mettre en service un système frigorifique mono-étagé de type monoposte

CCP003269 - Assurer la maintenance des systèmes frigorifiques mono-étagés de type monoposte et de climatisation

- Vérifier et paramétrer un régulateur ou une interface dédiés aux applications du froid
- Réaliser la maintenance préventive d'un système frigorifique mono-étagé de type monoposte et de climatisation
- Réaliser la maintenance corrective d'un système frigorifique mono-étagé de type monoposte et de climatisation

CCP 003270 - Assurer la maintenance préventive des installations de froid commercial complexes et centralisés

- Réaliser la maintenance systématique des installations de froid commercial complexes et centralisées
- Réaliser la maintenance conditionnelle et prévisionnelle des installations de froid commercial complexes et centralisées

CCP 003271 - Assurer la maintenance corrective des installations de froid commercial complexes et centralisées

- Diagnostiquer les causes de dysfonctionnement des installations de froid commercial complexes et centralisées à l'aide d'un système de Gestion Technique Centralisée (GTC)
- Diagnostiquer les causes de dysfonctionnement des installations frigorifiques de froid commercial complexes et centralisées
- Réparer et remettre en service des installations de froid commercial complexes et centralisées

Déroulé de la formation

Intitulé	Durées indicatives	
	Semaines	Heures
Période d'intégration	1	35
Module 1 : Mettre en service des systèmes frigorifiques mono-étagés de type monoposte	9	315
Module 2 : Assurer la maintenance des systèmes frigorifiques mono-étagés de type monoposte et de climatisation	8	280
Module 3 : Assurer la maintenance préventive des installations de froid commercial complexes et centralisés	6	210
Module 4 : Assurer la maintenance corrective des installations de froid commercial complexes et centralisées	6	210
Période en entreprise	4	140
Module de synthèse	1	35
Session d'examen	1	35

Modalités pédagogiques

Le temps de formation se compose de :

- 70 à 80% de pratique professionnelle (mise en situation sur un plateau technique, études de cas, travaux pratiques,...)
- 20 à 30% de théorie/technologie professionnelle
- Période(s) d'application en entreprise.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation,
- Evaluation des périodes d'application en entreprise,
- Evaluation de la satisfaction.

Le public éligible

- Demandeur/se d'emploi à partir de 18 ans,
- Si vous avez une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, veuillez contacter le Point Contact.

L'entrée en formation sera possible sous réserve :

- D'un avis médical favorable à l'exercice du métier.
- De répondre aux exigences des prérequis et d'aptitudes pour entrer en formation.

Les prérequis

- Pour une bonne adaptation en formation, les connaissances en mathématiques, électricité, électromécanique et froid sont souhaitées.

Trois profils possibles :

- Niveau de 1^{re} scientifique, technique (ex : STI2D) ou équivalent
- Niveau bac professionnel (électricité, maintenance industriel, froid)
- Niveau 3 (TP, CAP/BEP) en électrotechnique, électricité industriel, électromécanique, froid avec expérience

Les aptitudes requises

- Curiosité et aisance technique,
- Bon niveau de raisonnement,
- Sens commercial (présentation, écoute et échange avec les clients),
- Dextérité manuelle
- Capacité à la manutention de charges, et adaptation au contrainte postural
- Mobilité

Modalités d'accès

1. Inscription :
 - a. Sur le site Internet de l'AFPAR : www.afpar.re
 - b. Dans un des Points Contacts de l'AFPAR,
 - c. Auprès de France Travail ou de la Mission Locale.
2. Participation à la réunion d'information collective,
3. Passation de tests psychotechniques pour l'identification des aptitudes et connaissances,
4. Entretien avec un/e psychologue du travail,
5. Décision par une commission de recrutement.

Délai d'accès

- La phase de recrutement débute en moyenne 3 mois avant la date de démarrage de l'action. Les candidats sont convoqués par ordre de la date d'inscription et en fonction de la liste d'attente.

Parcours de formation proposé

- Formation en présentiel : 35h par semaine

Débouchés

Accès à l'emploi (ROME I1306) de :

- Frigoriste
- Agent/e Technicien/ne en Froid et Climatisation
- Conducteur/trice d'Installations Frigorifiques
- Dépanneur/se en Installations de Froid et Climatisation
- Technicien/ne en Froid et Climatisation
- Technicien/ne Frigoriste
- Technicien/ne d'Intervention en Froid et Climatisation
- Technicien/ne de Maintenance en Froid et Climatisation

Suite de parcours

Formations complémentaires de niveau 4 (bac technique) permettant de se spécialiser :

- Technicien/ne d'Intervention en Froid et Equipement de Cuisines Professionnelles
 - Technicien/ne d'Intervention en Froid Industriel
 - Technicien/ne de Maintenance en Chauffage, Ventilation et Climatisation
- Ou d'atteindre le niveau 5 (BTS) :
- Technicien/ne Supérieur de Maintenance et d'Exploitation en Climatique

Équivalences / correspondances

Titre Professionnel de Technicien/ne d'Intervention en Froid Industriel

Financement

- Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union Européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds Social Européen plus (FSE+).

Indicateur

- Nouvelle formation

Modalités de certification

Le stagiaire peut valider le Titre Professionnel (réussite totale) ou un ou plusieurs blocs de compétences (réussite partielle).
Voir la fiche métier sur www.afpar.re

0 810 800 810

prix d'un appel local

Points contacts AFPAR

Nord 0262 94 72 73 • Est 0262 46 80 43
Ouest 0262 45 38 00 • Sud 0262 96 16 80

www.afpar.re



Cofinancé par
l'Union européenne

Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union européenne et la Région Réunion.
L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+)

